

RÉVISION N°2
Approbation - 2019

TASSIN-LA-DEMI-LUNE

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi

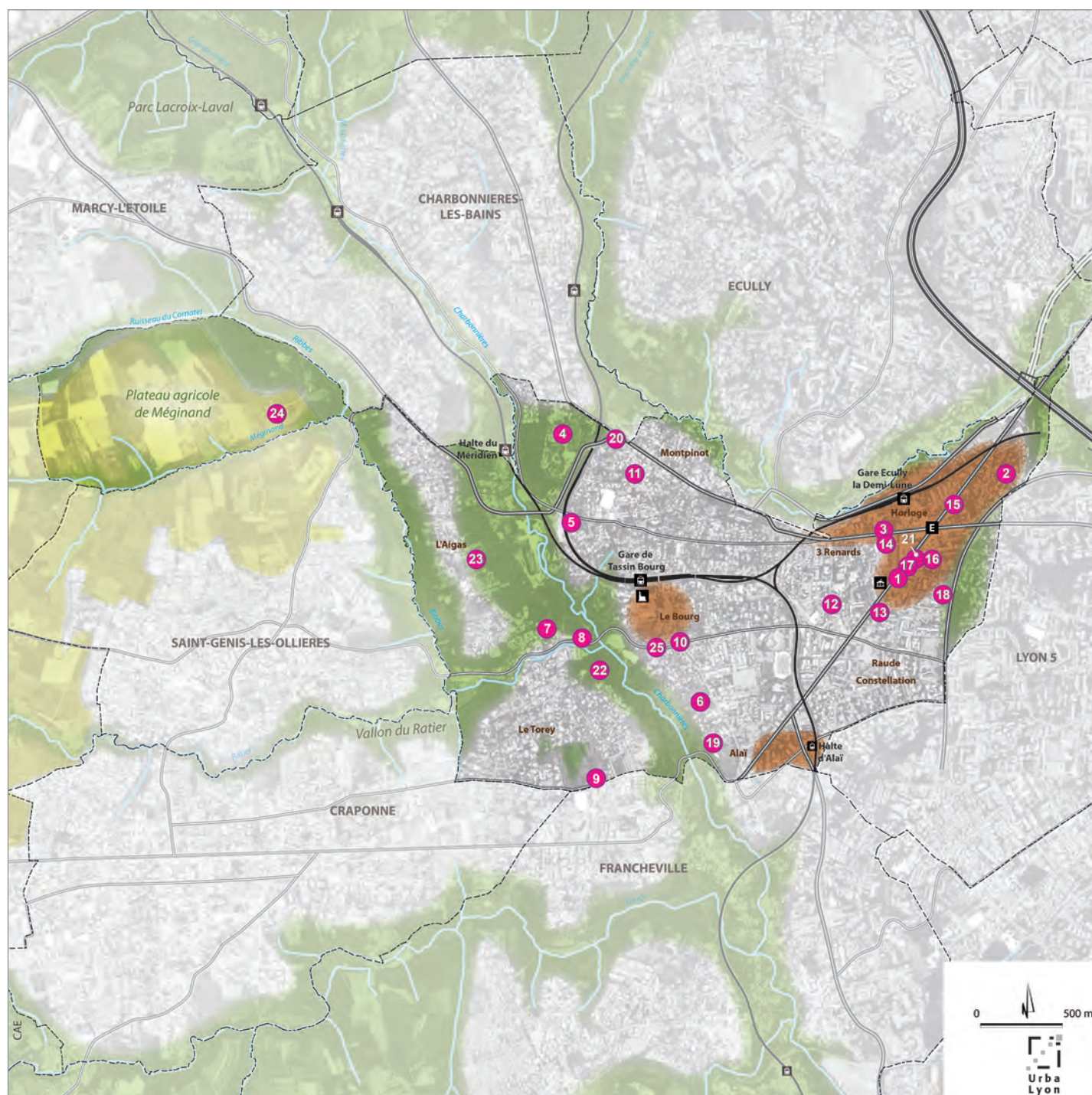
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, les *formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, le *défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



Références

Typologie : Villa**Nom :** Maison du Rhône**Valeurs :**

- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- D'après Remy Méjat dans l'ouvrage « Au fil des rues », cette demeure fut construite au début du XIXe siècle par Alexandre Duclos, qui exploitait à cet emplacement une fabrique de moellons en pisé.
- L'avenue Charles de Gaulle présente aujourd'hui un ensemble de bâtiments hétérogènes, alternant immeubles anciens, modestes ou cossus et immeubles plus contemporains, construits en front de rue. Ce bâtiment se démarque par son implantation en retrait d'alignement.
- Cette maison est composée d'un corps de logis, avec une surélévation sur l'angle Sud-Est, donnant l'illusion d'une tour d'angle. Elle s'élève sur trois niveaux quatre travées. Le toit est en croupe sur la partie gauche de la façade principale tandis que la surélévation est couronnée d'un toit à quatre pans, couvert d'ardoise et couronné d'un épi de faitage ; le reste du bâtiment étant couvert de tuiles. La maison possède une architecture soignée, avec de nombreux détails remarquables. L'ensemble de la toiture est souligné par des modillons moulurés. Concernant la modénature, elle est développée sur l'ensemble des façades, hormis la façade Nord : au rez-de-chaussée, un bossage continu ; autour des baies des étages, un chainage harpé est visible.
- Sur la façade principale, un léger avant-corps en rez-de-chaussée est développé sur la partie droite de la façade, mettant en valeur la surélévation. Cet avant corps à toit terrasse fait office de balcon au premier étage. Un auvent couvert de tuiles d'ardoise abrite ce balcon. La façade Nord ne reçoit pas de bossage au rez-de-chaussée et semble avoir subi des modifications avec un bout de mur débordant sur la droite. L'entrée principale est située sur la façade Sud. La porte est abritée par un auvent couvert de tuiles et soutenu par deux piliers carrés. Enfin, on remarque au-dessus des fenêtres du dernier étage de la tour d'angle, des motifs réalisés en mosaïque.
- Par son implantation et son architecture, cette maison de maître constitue un repère sur l'avenue Charles de Gaulle.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Château de Grange-Blanche

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Le domaine de Grange Blanche apparaît dans les actes de mutation dès le XVe siècle ⁽¹⁾. Jacques Prost fait construire le château au XVIIe siècle. En 1635, il fait construire une chapelle hors de son domaine ⁽²⁾. De nombreux propriétaires se sont succédés et en 1829, Jean Serre, négociant drapier à Lyon acquiert le château et fait réaliser par le pépiniériste Joseph Kettman un jardin anglais. Le domaine fait alors 12 hectares, avec un moulin, une glacière, des terres agricoles et viticoles. Vincent de Serre, fils de Jean Serre, hérite du château puis, sans héritier, le lègue en 1896 à ses neveux. Ces derniers vendent le château et ses terrains, en 1902, à M. Villy (maire d'Amplepuis) qui vend le tout en différentes parcelles, donnant naissance à l'actuel quartier résidentiel.

- Ainsi, l'avenue Gambetta passe à travers le château, en détruisant une partie de l'aile principale et de nouvelles voies furent créées (Vincent Serre, rue Pasteur, rue Pépinière, avenue de Grange-Blanche). Le grand salon, qui occupait toute la partie centrale du château, a été démoli pour permettre de prolonger l'avenue Gambetta jusqu'au fond du lotissement. L'avenue de Grange-Blanche est créée dans le parc du château lorsque celui-ci fut acquis, en 1902.

- Dans son état actuel, le château se compose de deux ailes, adoptant la forme d'une équerre, réparties de part et d'autre de l'avenue Gambetta. L'édifice se caractérise par son volume et sa simplicité morphologique. L'architecture est de facture relativement simple mais soignée. On peut notamment noter des variations entre les deux bâtiments symétriques :

< Celui situé à l'est de l'avenue se caractérise par un plus grand soin accordé à la façade. Un enduit récent souligne les encadrements et les seuils des fenêtres sur lesquels on aperçoit un motif décoratif. De plus le chambranle à crossette se distingue par un enduit plus foncé. De même une ligne de corniche sépare visuellement les niveaux. La façade à l'alignement de l'avenue Gambetta est soulignée par la présence d'un balcon à garde-corps en fer forgé, ouvragé.

< L'autre aile du château, située de l'autre côté de l'avenue, présente une plus grande sobriété, malgré quelques détails comme la marquise ou les décors de clés et appuis de fenêtre. En revanche, la toiture présente une plus grande qualité, étant marquée par des décors en tuiles émaillées polychromes.

- Les deux bâtiments, organisés en L, sont précédés par une petite cour, en partie arborée, fermée par une grille en fer forgé, ouvragée et à haut taux de transparence, permettant d'apprécier la qualité des bâtiments depuis l'espace public. Ces deux bâtiments sont flanqués au sud de deux autres bâtiments, qui se développent également en L, répondant symétriquement aux volumes au nord et fermant ainsi les cours au sud.

< Le volume à l'ouest, implanté de façon continu constitue le prolongement de l'aile principale. D'une hauteur moins importante, il est de facture plus modeste. Composé de deux volumes accolés, il s'élève sur deux niveaux. Le volume tout au sud est surmonté d'une toiture mansardée en tuiles écailles.

< En face, le volume a certainement été reconstruit. Il n'est pas accolé à l'aile principale, et possède une hauteur plus importante que son pendant de l'autre côté de l'avenue. Sa facture est également plus soignée.

- Le château de Grange-Blanche est un élément majeur de l'identité tassilunoise et à l'origine du développement du quartier de Grange-Blanche. Malgré des transformations au début du XXe siècle, le château a gardé son caractère bourgeois et constitue un élément repère dans le quartier. La végétalisation des cours et le traitement des clôtures par des grilles ajourées sont d'autres éléments qui participent à la qualité de cet ensemble bâti.

⁽¹⁾ Rémy Méjat, Tassin la demi-Lune, au fil des rues, groupe de recherche historique de Tassin la-demi-Lune, 1999

⁽²⁾ Cette chapelle existe toujours mais ne sert plus de lieu de culte. Elle se trouve au 18 rue de la Chapelle dans le 9e arrondissement de Lyon.

Prescriptions

Eléments à préserver : les deux parties constitutives du château, de part et d'autre de l'avenue Gambetta

Elément Bâti Patrimonial

68, avenue de la République

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Maison de retraite protestante Dethel

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Le bâtiment s'implante en front de rue, dans un tissu semi-continu. Il s'élève sur trois niveaux, le dernier étant logé sous une toiture mansardée couverte d'ardoises.

- Intégré dans un tissu continu à l'est, il est mis en valeur par un dégagement qui ménage une cour, au fond de laquelle a été construit un bâtiment plus récent, à l'architecture contemporaine.

- D'après Rémy Méjat*, c'est en 1898 que fut achevé ce bâtiment afin d'accueillir l'asile Dethel, qui a depuis été agrandi grâce à l'acquisition par l'institution des parcelles adjacentes.

- Le bâtiment, bipartite, se compose :

< D'un volume quasi carré surmonté d'une toiture mansardée à lucarnes. Deux façades donnent sur la rue, celles au sud et à l'ouest. Elles sont de facture soignée, présentant une modénature accentuée et des détails architecturaux : chainage d'angle, encadrement des baies, entablement, fronton en plein cintre...

< D'un second volume au nord, développé dans la longueur et coiffé, sur les côtés est et ouest, de toitures à quatre pans avec lucarnes, en léger débord, soutenues par des consoles et marquées par un ressaut sur la travée axiale. L'architecture est sensiblement de même facture, présentant un soin particulier. Ce volume était à l'origine orienté sur le jardin situé au nord de la parcelle. Cette façade communique aujourd'hui avec l'extension contemporaine et en masque la perception. Seule la façade ouest témoigne de façon visible de ce volume.

- Les façades ouest sont précédées par un volume de plain-pied, servant de hall d'accueil, qui repose sur un pan de mur en pierre, qui témoigne de la clôture originelle de la propriété.

- Bien qu'il ait été en partie loti, notamment à l'ouest, le jardin possède encore des arbres de qualité et en masse (dont des cèdres).

- Ce bâtiment contraste par son architecture et sa volumétrie dans un environnement urbain plutôt constitué de maisons de ville ordinaire. Le vide à l'ouest contribue à sa mise en valeur et constitue une aération dans le tissu bâti de la rue. Il constitue ainsi un repère sur le linéaire de l'avenue de la République.

*Rémy Méjat, Tassin la demi-Lune, au fil des rues, groupe de recherche historique de Tassin la-demi-lune, 1999

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment principal composé de ses deux volumes principaux.



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Le Montcelard

Valeurs :

- Mémoirelle
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété est implantée au sein de la grande trame verte, au contact de grandes entités naturelles. Au XVIII^e siècle, le domaine était composé essentiellement de deux corps de bâtiments et d'une chapelle. A partir de 1830, Paul Desgrand acquiert le domaine et de nombreux terrains limitrophes. Il fait construire en 1841 sur le point haut du domaine, une maison en fer à cheval autour d'une cour. Il y joint une chapelle (en 1870) et des annexes comportant les communs, une écurie, une orangerie et une serre. Aidé par son oncle Barthelemy Montmartin, il fait aménager un parc paysager « à l'anglaise » sur 20 hectares clos de murs avec allées, bosquets, lac et pièce d'eau. Intéressé par la botanique, il y fait planter des essences rares.

- La maison de maître possède un volume imposant, développé sur trois niveaux, le dernier étant marqué par une toiture mansardée, couverte d'ardoises et ponctuée de lucarnes. Elle possède une architecture néo-classique soignée (encadrement des baies, entablement, fronton en plein cintre, corniche, bandeau, baies cintrées, balcon d'appart soutenu par des colonnes cannelées...). Elle est flanquée de deux ailes latérales se prolongeant perpendiculairement. La maison est précédée par un perron avec emmarchement en pierre et la colonnade citée auparavant, supportant un balcon d'apparat, embrassant des vues remarquables sur le parc paysager.

- Un portail monumental en ferronnerie, ouvrage de qualité, surmonté d'un monogramme ('DP' pour Paul Desgrand) ferme la cour.

- Les ailes perpendiculaires accueillent des dépendances, dont un soin particulier a été apporté à l'architecture, notamment le bâtiment des écuries (décor de brique, tête de cheval en ronde-bosse, corniche à denticule, baies cintrées...). On note la présence d'une orangerie remarquable dans le parc. Entièrement vitrée par des baies ogivales, elle possède également une tourelle d'angle en encorbellement en brique dans l'angle nord-est. Elle a été restaurée dans le cadre d'un projet de restauration soutenu par la fondation du patrimoine.

- Une loge de gardien est située au nord-est de la propriété, en léger retrait de la route de Paris et à l'angle du chemin du Montcelard. Elle s'implante le long du mur de propriété et surveille l'entrée par le portail principal.

- La route de Paris est longée par un mur en pierre, en parti enduit, qui précède une masse de boisements de qualité qui participent à la qualité de la voie.

- La propriété s'accompagne d'un remarquable parc paysager dont la composition répond aux principes d'aménagements des parcs paysagers de cette époque : une alternance d'espaces boisés et de clairières ponctuées de bosquets et d'arbres isolés ; la présence d'un étang de forme serpentine à proximité du château : « *les eaux calmes* » et « *les eaux vives* » ; la multiplication de percées visuelles « en coulisses » sur les éléments bâtis du parc : le château et l'orangerie ; l'ouverture sur le grand paysage avec des vues et percées visuelles à partir de la terrasse et du belvédère ; la souplesse et la douceur des mouvements de terrain ; la réalisation d'une allée de ceinture en limite de propriété et une palette végétale riche et variée.

- Le domaine de 31 ha en 1870 est fortement réduit sur ces limites dès le début du 20^{ème} siècle (plus que 20 hectares) pour la réalisation de la ligne de chemin de fer en 1901 et diverses voiries. En 1949, le domaine, quasi à l'abandon, est cédé par l'Etat à l'Office National d'Immigration pour les réfugiés des pays de l'Est. En 1952, les Clarisses s'y installent. La propriété est alors remise en état et de nouveaux bâtiments sont construits au nord du château. En 2011, l'Institut Mérieux achète le domaine et engage de nombreux travaux de restauration du château ainsi que la construction de bâtiments remplaçant ceux construits par les religieuses le siècle dernier. L'orangerie est réhabilitée et complétée de bâtiments nouveaux ; de nouvelles constructions sont également réalisées au nord du château. Des jardins familiaux ont été implantés au sud du domaine.

Prescriptions

Eléments à préserver : le château avec ses ailes latérales accueillant les dépendances, l'orangerie avec la tourelle au nord-est, la loge de gardien et le mur de propriété le long de la route de Paris.



Références

Typologie : Maison des champs

Nom : Propriété Godinod

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble de bâtiments est implanté au carrefour de deux voies, l'avenue du 11 novembre 1918 et le chemin du Gouttet. Sa présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1824 et témoigne d'une organisation en L dès l'origine.
- Le corps de bâti principal est implanté en milieu de parcelle, accolé aux autres bâtiments plus modestes. Il est constitué de deux parties : une partie de type maison des champs dont la façade principale est orientée au sud-est (elle se développe sur quatre travées verticales et trois niveaux). Elle présente quelques détails architecturaux : encadrement des baies, entablement, chaînage d'angle... Ce volume est prolongé par un autre bâtiment, orienté Est/Ouest, de facture plus modeste, qui s'apparente plutôt à une dépendance (ajouré de grandes ouvertures aux rez-de-chaussée et petits fenestrons à l'étage...)
- Un autre bâtiment s'implante à l'alignement du chemin du Gouttet. Il est de facture simple, sans ornementation. Seuls des encadrements de baies et le soubassement en pierre viennent rythmer la façade, notamment les grandes baies en plein cintre perceptible depuis le chemin du Gouttet. Il est relié aux bâtiments principaux par une série de petits bâtiments secondaires.
- La parcelle est fortement végétalisée et possède des boisements remarquables. A noter qu'à l'origine, cette propriété possédait un grand parc qui s'étendait au-delà de l'allée des Rossignols. Il a donc été loti par un lotissement pavillonnaire ainsi que des locaux tertiaires et équipements.
- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte percé d'un portail à piles en pierre de taille.
- Cet ensemble bâti s'inscrit dans un réseau de propriété de qualité présentes sur la commune. Il constitue un élément de mémoire et possède une certaine valeur historique.

Prescriptions

Éléments à préserver : le corps de logis principal bipartite, le bâtiment longeant le chemin du Gouttet, le mur sis chemin du Gouttet et le portail.



Elément Bâti Patrimonial

50, rue professeur Depéret

Références

Typologie : Maison des champs

Nom : Maison de retraite - ex-propriété Meilland Richardier

Valeurs :

- Social et usage
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- D'après Rémy Méjat*, une pierre gravée en 1674 témoigne de l'ancienneté de cette demeure construite sur l'emplacement d'un site gallo-romain. Les ouvertures en demi-centre sont les vestiges d'un ancien couvent.
- Cette propriété fut achetée en 1765 par François Rieussec, ancien échevin de la ville de Lyon en 1752 et 1753. Elle passa à son fils, Pierre-François Rieussec, magistrat et législateur, puis à son petit-fils Justinien, président de la Cour d'Appel de Lyon.
- En 1923, succédant à la famille Rieussec, Antoine Meilland s'y installe et fonde les établissements Antoine Meilland, créateur de roses nouvelles, dont la renommée est nationale. L'entreprise est l'une des grandes "maisons" lyonnaises apparues pendant l'apogée de l'horticulture lyonnaise.
- Aujourd'hui le site est occupé par la maison de retraite Dethel, pour laquelle de nouveaux bâtiments ont été construits à l'ouest de la maison.
- La maison se compose d'un volume quadrangulaire développé dans la longueur et ponctué d'une élévation de la travée centrale d'un niveau supplémentaire. Le bâtiment est flanqué à chaque extrémité est de deux petits pavillons carrés coiffés de toiture à quatre pans. L'ensemble est couvert de tuiles. Bien que l'architecture soit soignée, la maison est de facture modeste.
- L'environnement de la maison ayant été fortement renouvelé, elle est relativement déconnectée du contexte de grande propriété dans lequel elle était auparavant. Toutefois, elle est toujours précédée d'une partie du parc, qui possède encore des boisements de qualité.
- Cette propriété contribue à l'identité de la commune par son histoire et ses qualités bâties et paysagères.

*Rémy Méjat, *Tassin au fil des rues*.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



Elément Bâti Patrimonial

100 ter, chemin de l'Aigas

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître aux proportions imposantes est implantée en limite du vallon de Charbonnières. Elle a été construite dans la seconde moitié du XIXe siècle.
- Elle possède un grand corps rectangulaire, prolongé par un plus petit corps développé au nord, perpendiculairement au volume principal, destiné à accueillir les dépendances.
- La façade principale est orientée au sud, composée de cinq travées développées sur trois niveaux suivant une symétrie axiale, marquée par un décroché de toiture. Elle possède une architecture soignée, avec des éléments de modénature et d'architecture. La façade donnant sur le chemin de l'Aigas est de facture beaucoup plus modeste, quasi aveugle.
- On observe des percées visuelles depuis la rue des Bruyères sur la maison, en raison de la déclivité du terrain.
- La parcelle est fortement boisée au sud et s'inscrit sur un terrain en pente. Elle est circonscrite par un mur d'enceinte.
- A l'est trois bâtiments anciens sont implantés suivant la pente. Leur présence est attestée en 1824.

Prescriptions

Elément à préserver : le volume principal correspondant à la maison de maître.



Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété est inscrite dans la trame verte, au sein du vallon de Charbonnières, dans un espace de clairière, entre les ruisseaux du Charbonnières et du Ratier. Sa présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1824.

Elle se compose de deux ensembles de bâtiments :

< Un bâtiment de type maison des champs, implanté en milieu de parcelle. Il se développe sur trois travées verticales et trois niveaux, le dernier étant sous comble. Il possède une facture modeste, typique de cette typologie bâtie (sobre et soignée). Il est coiffé d'une toiture à quatre pans, couverte de tuiles.

< Des dépendances organisées en L, implantées au nord-ouest de la maison. La partie ouest est la plus ancienne.

- On peut noter la présence d'une allée plantée de platanes à l'est de la maison.

- La propriété est remarquable depuis la rue Finat-Duclos par son mur de soutènement en pierre d'une hauteur importante et son portail en pierre de taille avec un arc biseauté en anse de panier.

- Cette propriété s'inscrit plus largement dans un réseau de grandes-propriétés de grande qualité, intégrées dans la trame verte (un peu plus au sud, de part et d'autre du ruisseau : la Bûcheronne, la propriété Péricaud...).

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, les dépendances (hors apprentis au sud), le mur d'enceinte et le portail.



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : Le Torey

Valeurs :

- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti s'inscrit dans le réseau de grandes propriétés de grande qualité, intégrées dans la trame verte. Sa présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1824.
- Cette grande propriété se compose d'un ensemble de bâtiments implantés à l'alignement de la voie romaine, organisés en U autour d'une cour commune.
- Conçu pour répondre aux exigences d'une exploitation rurale, le domaine acquis en 1815, comprend un important corps de bâtiments entourant une vaste cour avec maison de maître, logements d'employés de ferme et autres dépendances, implantés en limite sud de la propriété longeant l'ancienne voie romaine. Ce domaine se divise en trois unités paysagères distinctes et complémentaires : au sud-est, un point haut occupé par le bâti et prolongé de terrasses, jardins et beaux bosquets ; au centre, une grande prairie marquée par une allée plantée d'arbres centenaires ; et à l'ouest par un petit vallon.
- Le corps de logis principal adopte la morphologie typique d'une maison des champs. Elle s'implante en milieu de parcelle et est prolongée par deux ailes perpendiculaires occupées par les dépendances (dont une non attenante) qui viennent s'implanter en front de rue. La maison possède une architecture sobre, fonctionnelle liée à son caractère rural. Les dépendances à l'est sont caractéristiques par leur longueur et sobriété. Elles répondent à une architecture fonctionnelle, d'origine rurale.
- Le corps à l'ouest, non continu, est plus récent et de facture plus modeste encore. Il offre sur la rue un mur pignon percé de grandes ouvertures, tandis que le mur pignon de l'autre dépendance située plus à l'est présente une façade aveugle sur rue.
- La cour est fermée par un mur bahut percé d'un portail remarquable à encadrement en pierre de taille, flanqué de vantaux composés de grilles ajourées réalisées en fer forgé. Le mur bahut est surmonté d'une grille métallique barreaudée, doublée par une végétation débordante sur la voie, contribuant ainsi à la végétalisation de l'espace public. Deux bancs en pierres sont placés de part et d'autre du portail, le long du mur. La cour est marquée par une double allée de boisements.
- Le parc repose essentiellement sur l'allée centrale marquant un axe nord-sud en continuité avec les corps de bâtiments. La grande terrasse et la pièce de verdure annexe animée en son centre par une petite fontaine en sont les éléments les plus significatifs. Les vues sur les grands paysages y sont remarquables : sur les Monts d'Or et les Monts du Lyonnais. Quelques beaux bosquets à la palette végétale caractéristique de cette époque enserrant les bâtiments du XIXe siècle. La partie est du domaine a été lotie par des pavillons.
- Le site s'inscrit dans la trame verte, axe de développement paysager entre les vallons ; il constitue un espace de respiration dans le tissu urbain.

Prescriptions

Éléments à préserver : le bâtiment principal de type maison des champs, les dépendances à l'est, le mur fermant la cour avec le portail.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Aux Tourelles

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- La maison est implantée dans l'angle d'une parcelle située au carrefour de deux axes de circulation majeure : la rue François Mermet et la rue du Professeur Déperet. Si l'on se réfère au plan de 1903, dressé par l'administration du maire M. Marin, on constate que la maison était déjà présente au début du XXe siècle, marquant le carrefour de sa présence.

- Le bâtiment se compose de plusieurs corps de logis emboîtés. Les jeux de volumétries et hauteurs lui confèrent une certaine complexité qui le caractérise et contribue à son caractère atypique :

< Un volume principal quadrangulaire, avec un retour à l'ouest adoptant la morphologie d'une tour semi-hexagonale intégrée dans le volume initial. Il est coiffé d'une toiture à quatre pans couvert de tuiles. Ce corps de logis est ponctué d'une tourelle ronde au milieu de la façade ouest, coiffé d'une toiture en poivrière couverte d'ardoises. Le bâtiment se développe sur trois niveaux.

< Un autre corps de logis est implanté au nord du premier. De volume quasi carré, coiffé d'une toiture à quatre pans en ardoises, il est connecté au premier bâtiment par une tourelle pentagonale couverte d'une toiture en poivrière, également à ardoises. Le bâtiment se développe sur trois niveaux, le dernier étant développé sous les combles.

< Enfin un autre volume se développe le long de la rue Mermet, connecté au volume principal et marquant l'entrée dans la propriété. D'une hauteur inférieure, il se développe sur deux niveaux uniquement. Il est également couvert d'une toiture à quatre pans en ardoises et possède des lucarnes œil de bœuf en zinc.

- On peut dater la construction de l'ensemble bâti en deux temps : le volume principal couvert de tuiles est construit le premier, dans un style épuré. Puis les volumes couverts d'ardoises lui sont ajoutés dans un deuxième temps et le bâtiment original subi des transformations d'embellissement.

- L'ensemble bâti adopte un style architectural éclectique. Les ouvertures en témoignent avec des morphologies différant entre les travées et niveaux. L'architecture est relativement modeste, avec une modénature atténuée, notamment sur la rue du professeur Depéret. En effet, le long de la rue F. Mermet, on note la présence d'un plus grand nombre d'éléments décoratifs, notamment des encadrements de baies, entablement, décor de corniche à frise crantée (motif qui se retrouve également sur le volume quasi carré au nord), garde-corps en fer forgé ouvragés (entrelacs de motifs floraux)...

- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte, flanqué le long de la rue F. Mermet d'une gloriette en brique, coiffé d'une toiture à quatre pans couvert en ardoises. La porte d'entrée est surmontée d'un entablement sur lequel est inscrit le nom de la propriété « aux tourelles ». Un ensemble bâti composé de trois bâtiments accolés, implantés le long de la rue du Professeur Depéret accueillent les dépendances.

- Un jardin se développe à l'est et au nord de la maison et possède des boisements de qualités, perceptibles depuis l'espace public, contribuant à la qualité du carrefour.

- Par sa situation et sa volumétrie, cet ensemble bâti constitue un élément de repère, fortement perceptible dans le paysage urbain.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble bâti, le mur d'enceinte de la rue François Mermet avec la porte et la gloriette.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Propriété Dousson Gacon

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- La maison se situe à l'angle de l'allée des Tamaris et de la rue Barthélémy Thimonnier. Elle est implantée en retrait d'alignement.
- Elle présente un plan imposant et une complexité des volumes. L'angle sud-est de la maison se démarque des autres volumes par la présence d'une tourelle d'angle, haute de deux étages, avec une toiture à faible pente à et à quatre pans. Plusieurs volumes de morphologies et hauteurs différentes se greffent également au corps de logis principal, rendant le plan assez complexe.
- Par son architecture, la maison s'impose dans son environnement et se distingue ainsi des autres maisons plus modestes. La tourelle bénéficie notamment d'un soin particulier puisqu'on distingue plusieurs motifs décoratifs et des détails de modénature. Des baies cintrées, surmontées d'un encadrement à clé éclairent l'étage supérieur. A l'étage inférieur, les baies sont plus simples, mais tout de même couronnées d'un entablement imposant, lequel est traversé par une clé.
- L'angle des deux voies est marqué par un mur surmonté d'une balustrade imposante, qui délimite ainsi la propriété de l'espace de la rue. Le reste de la propriété est clos par un mur bahut bas surmonté d'une grille métallique ajourée doublée de végétation. Un portail marque l'entrée composée de piles en pierre et de vantaux métalliques, semi-festonnés.
- La parcelle est fortement végétalisée et les boisements participent à la qualité de la propriété perceptible depuis l'espace public.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



Elément Bâti Patrimonial

28, avenue Maréchal Foch

Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée dans l'angle nord d'une parcelle située au carrefour des avenues Maréchal Foch et du 8 mai 1945.
- Le bâtiment possède un gabarit qui s'impose dans le paysage urbain. Il adopte une morphologie de type maison des champs, développée sur trois niveaux et trois travées, avec une toiture à quatre pans couverte d'ardoises. Le faitage est ponctué d'épis de faitage en zinc.
- La façade principale de la maison est orientée avenue Maréchal Foch. Les autres façades sont plus fonctionnelles, avec des ouvertures rares et aléatoires.
- Une extension d'une moindre hauteur flanque une partie de la façade sud. Elle est couverte d'un toit à trois pans de même facture que la maison, et possède une grande verrière.
- La maison possède une architecture soignée en façade principale (on note la présence de certains détails architecturaux avec une mise en valeur de la travée axiale : encadrements de baies, entablements, chainage d'angle, garde-corps et balcon d'apparat en fer forgé ouvragé, œil de bœuf en zinc...). Sa facture est plus modeste sur les autres façades.
- La parcelle est close par un mur d'enceinte qui, face à la maison, se transforme en mur bahut avec une grille barreaudée semi-ajourée et un portail en fer forgé, de même facture que la grille.
- La parcelle possède de nombreux boisements de qualité, perceptibles depuis l'espace public.
- Son architecture soignée, sa morphologie, sa qualité végétale et sa situation confèrent à cette propriété un rôle de repère dans l'espace public.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison (sans son extension au sud), le mur de l'avenue Maréchal Foch et le portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Enjolras

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison cossue est implantée en milieu de parcelle. Construite dans la première moitié du XXe siècle, elle se développe sur un plan rectangulaire, avec une hauteur de deux niveaux.
- La maison adopte un jeu asymétrique d'avant-corps sur sa façade principale, présentant des caractéristiques différentes :
 - < Sur le côté est, l'avant corps est couronné d'un toit à quatre pentes. Cet avant corps reçoit lui-même une avancée de forme octogonale.
 - < Au centre, l'avant corps reçoit un toit à croupe.
 - < A l'ouest, l'avant corps ne dépasse pas le rez-de-chaussée et est couronné d'une terrasse.
- Construite sur un soubassement, l'accès au rez-de-chaussée se fait par un escalier avec garde-corps en balustre. Le toit terrasse est également fermé par une balustrade.
- De facture modeste, la maison possède tout de même une architecture soignée avec quelques détails notables comme les décors peints ou une marquise en fer forgé qui abrite la porte d'entrée au centre de la façade.
- Les formes développées sur cette maison évoquent les années 1930/1950. Elle semble n'avoir pas subi de modifications en façade. Des motifs de faux colombages sont encore visibles sur l'avant corps Est de la façade principale, tandis que les baies reçoivent des encadrements.
- La propriété est close par un mur bahut surmonté d'une grille métallique festonnée.
- La parcelle est fortement végétalisée et possède des boisements de qualité perceptibles depuis l'espace public.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



Elément Bâti Patrimonial

65, avenue de la République

Références

Typologie : Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

Nom : Ecole Saint-Charles

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande propriété se situe en plein cœur du centre-ville de Tassin. La volumétrie de la maison, la présence des dépendances, d'arbres anciens de qualité et l'organisation de la propriété témoignent du caractère patrimonial de cet ensemble bâti. C'était à l'origine un ancien internat, établi en 1843. L'accès se fait depuis l'avenue de la République.
- Cet ensemble bâti se compose d'une grande maison implantée en milieu de parcelle. Elle est entourée de nombreuses dépendances situées dans l'angle est de la parcelle ainsi qu'à l'alignement de l'avenue de la République. Elles sont de facture modeste, sans modénature ni détails remarquables, hormis l'une, possédant une niche accueillant une statue et une autre, le plus à l'ouest, soulignée par un décor de briques.
- La maison de maître adopte un volume quadrangulaire, développé sur quatre niveaux et cinq travées, flanqué sur chacun des côtés par un pavillon de moindre hauteur et d'une largeur d'une travée unique. Le rez-de-chaussée de la façade principale orientée au nord, est marqué par une arcade composée de cinq baies cintrées. Le bâtiment est de facture modeste. Une chapelle est implantée dans l'angle sud-ouest comme en témoigne l'abside en saillie. La façade sud est quant à elle flanquée de plusieurs extensions successives.
- La maison se démarque dans le paysage urbain par son gabarit et sa hauteur. Elle est particulièrement visible depuis l'avenue Georges Clémenceau. En revanche, elle se devine peu depuis l'avenue de la République, seulement annoncée par des dépendances portant inscription du nom de l'école.
- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte. Du parc originel il reste un certain nombre de boisements, notamment dans la partie ouest de la propriété. La partie nord-est de la parcelle est plutôt minérale, bien que ponctuée de boisements dans la cour, tandis que la partie sud est constituée d'un terrain non boisé.
- Cette propriété constitue un espace de respiration dans le tissu urbain et permet d'effectuer une transition entre le secteur dense du centre à l'est et les secteurs plus aérés et moins denses à l'ouest.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison au milieu de la parcelle (avec sa chapelle)



Références

Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet immeuble de la première moitié du XXe siècle, est implanté en front de rue dans un tissu de faubourg en partie renouvelé, sur un axe de circulation majeur.
- Il se développe dans un tissu continu, sur quatre niveaux. Il se caractérise par une façade développée sur cinq travées verticales, organisée selon une symétrie axiale marquée par la présence d'un bow-window sur les trois étages et d'un portail remarquable au rez-de-chaussée.
- Une plaque apposée sur la façade, dans l'angle ouest, nous apprend que l'immeuble a été construit en 1943 par l'architecte L. Guénard.
- La façade bénéficie d'un soin particulier, présentant un certain nombre de décors et d'éléments de modénature : soubassement à bossage, encadrement des baies, corniche.... Son style architectural emprunte des détails au mouvement Art Déco comme en témoignent le traitement du portail (motifs de la serrurerie de la grille), des appuis de fenêtre, usage du bow-window et traitement des garde-corps ou encore la géométrisation des lignes architecturales. On note également la présence d'une frise dans le développement supérieur de la façade, composée d'éléments cylindriques dont la longueur est alternée. Cette frise est mise en valeur par la présence juste en dessous d'un bandeau à trois faces. Le bow-window évoque également les constructions de Tony Garnier, dont la cité des Etats Unis à Lyon, notamment.
- L'architecture de ce bâtiment lui confère un caractère particulier, agissant comme un événement dans un paysage urbain plus modeste.

Prescriptions

Elément à préserver : l'immeuble

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété est implantée sur une parcelle d'angle au carrefour de la rue de la Pomme et de la Montée de Verdun.

- Autrefois, le fond de propriété, à l'ouest, était longé par la voie ferrée, aujourd'hui en partie comblée ou remplacée par l'avenue de Lauterbourg.

- La propriété se compose d'un ensemble de bâtiments :

< Une maison de maître implantée en léger retrait d'alignement du chemin de la Pomme et en limite sud-est de la parcelle. Elle se développe sur trois niveaux (le dernier étant sous comble) et trois travées verticales. Elle est coiffée d'une toiture à quatre pans, couverte de tuiles émaillées à motifs décoratifs polychromes. La maison présente une architecture élégante et soignée, avec des éléments de modénature et d'architecture en façades principales (encadrement des baies, chainage d'angle, corniche, bandeau filant, œil de bœuf...).

< Et de dépendance organisées en plusieurs volumes additionnés, développées dans le prolongement ouest de la maison. A l'extrémité ouest, un volume plus important s'implante perpendiculairement au milieu de la parcelle. Ce bâtiment possède un balcon filant avec garde-corps, console et lambrequin en bois sculpté ainsi que des décors de colombage. On note également la présence d'un petit volume surmonté d'un toit en pavillon en tuiles vernissées et polychromes avec des épis de faitage en zinc, qui contraste avec la modestie du reste du bâtiment.

- Une allée plantée de platanes donne accès à la maison, depuis la montée de Verdun.

- D'autres boisements de qualité remarquable sont présents sur la parcelle, notamment dans l'angle nord-est (dont des cèdres) et participent à la qualité paysagère de l'espace public.

La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte.

- On peut noter la présence d'un édicule en pierre dans l'angle nord-est de la parcelle, de type réservoir d'eau, recouvert de végétation grimpante.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison de maître et la dépendance principale avec ton toit en pavillon couvert de tuiles émaillées.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est le dernier témoignage d'une grande propriété qui se développait dans la longueur entre l'avenue Charles de Gaulle à l'ouest, le chemin Vert au sud, et les voies ferrées à l'est (dans le prolongement de l'actuelle avenue de Lauterbourg). Aujourd'hui l'environnement est complètement renouvelé et la parcelle a été lotie à l'est par un collectif imposant développé en longueur.
- La maison est adossée à un immeuble contemporain, qui vient remplacer d'anciennes dépendances. Sa façade nord est donc aveugle.
- La maison est mise en valeur par le vide de la cour et l'absence de mur qui favorisent sa visibilité depuis l'espace public. Elle se développe sur deux niveaux et cinq travées et est coiffée d'une toiture à quatre pans couverte de tuiles. La façade est de facture soignée, présentant quelques rares éléments de modénature et d'architecture (encadrement des baies, bandeau filant, balcon avec garde-corps en fer forgé...).
- Cette propriété constitue un espace d'aération et de végétalisation, qui répond à l'autre angle végétalisé du Chemin Vert. Seuls deux arbres sont issus de l'ancien parc de la propriété.
- Cette maison marque le paysage urbain, par sa morphologie et son implantation contrastant avec les bâtiments environnants. Elle constitue un repère sur le carrefour, bien qu'elle paraisse hors échelle par rapport aux bâtiments environnants et aux aménagements de ces abords, peu valorisants (parking, carrefour urbain...).

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison se situe sur l'un des terrains en pente, à l'Est du chemin de la Pomme. Cette propriété se compose de deux bâtiments :

< La maison de maître implantée en fond de parcelle, qui domine le terrain. Elle s'apparente à la typologie des maisons des champs : elle se développe sur trois niveaux et trois travées verticales. Elle est coiffée d'une toiture à quatre pans, couverte de tuiles. Peu visible depuis la rue, on devine une architecture soignée, avec des pilastres colossaux aux angles du bâtiment et des denticules soulignant la corniche du toit.

< Le second bâtiment, une dépendance, est construite à l'angle Sud-Ouest, contre le mur de clôture et perpendiculairement à la voie. Cette loge de gardien présente une architecture plus fantaisiste avec un plan rectangulaire et une surélévation sur la gauche, couronnée d'un toit à demi croupe. Des modillons en forme d'équerre en bois mouluré soutiennent le toit. Un balcon en bois anime le premier étage de la partie gauche. Ce pavillon développe une architecture plus rurale en opposition à la maison de maître.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte surmonté d'une grille en fer forgé, percé d'un portail en ferronnerie.

- La parcelle possède un certain nombre de boisements de qualité remarquable, qui sont très fortement perceptibles depuis l'espace public.

- La maison s'inscrit dans un réseau de maisons bourgeoises qui ponctuent le chemin de la Pomme, bien qu'elles tendent à disparaître au profit d'immeubles collectifs.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, la dépendance, le mur d'enceinte et le portail



Elément Bâti Patrimonial

62, chemin du Professeur Depéret

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Propriété Rieussec

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette grande propriété est située au sud de la commune, en bordure du vallon de Charbonnières.
- Elle se compose d'un ensemble bâti situé au nord-ouest de la parcelle et est prolongé par un parc au sud.
- L'ensemble bâti est composé de plusieurs corps de bâtiments :
 - < Le bâtiment principal orienté nord/sud, se développe sur trois niveaux (dont le dernier sous comble) et cinq travées verticales (sept en façade sur jardin). Il est coiffé d'une toiture à quatre pans, couverte de tuiles. Il possède une facture simple sans ornementation ni modénature. Le volume est prolongé par deux ailes développées perpendiculairement, aux dimensions bien plus réduites.
 - < Les dépendances se situent au nord de la maison principale. Elles s'organisent en deux ensembles bâtis, organisés chacun en L, autour d'une cour végétalisée. Elles adoptent une morphologie fonctionnelle et une facture modeste. Un autre ensemble est situé à l'est de la maison, composé d'une maison développée sur trois travées, prolongée par un bâtiment en longueur puis deux pavillons coiffés de toiture à quatre pans couverts d'ardoise.
- C'est en 1800 que M. Pierre Chardiny, fabricant de soieries, acheta la propriété Audibert au hameau d'Alaï. Le domaine fut ensuite vendu en 1830 à M. Rieussec.
- Le parc est de style paysager sans composition particulière composé essentiellement d'une grande clairière centrale et de bosquets la bordant. Une allée de ceinture enserré cette vaste clairière. La palette végétale est caractéristique des parcs paysagers du XIXe siècle.
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte, ceinturant le parc. Avenue du Professeur Depéret, il est percé d'un haut portail à piles en pierre de taille avec vantaux et imposte en fer forgé. Une porte piétonne flanque le nord de l'entrée.
- Cette propriété s'inscrit plus largement dans un réseau de grandes propriétés de grande qualité, intégrées dans la trame verte.

Prescriptions

Eléments à préserver : le corps de logis principal, les dépendances organisées autour de la cour, la dépendance dans le prolongement est de la maison.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : L'orangerie

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée en retrait d'alignement, dans l'angle nord-ouest de la parcelle bordant la route de Paris.
- Elle possédait autrefois un grand parc boisé qui a été loti au sud par de l'habitat pavillonnaire.
- Le bâtiment adopte un plan quasi carré, s'élevant sur trois niveaux, le dernier étant mansardé et trois travées verticales. Il est couvert d'une toiture mansardée puis à quatre pans, couverte d'ardoises. La façade ouest est prolongée par un jardin d'hiver, la façade est par un perron et la façade sud est complétée par un autre volume adoptant une morphologie différente. Il se compose d'un volume de plain-pied couvert d'une toiture terrasse avec balustrade rompu en son milieu par un volume possédant un niveau supplémentaire, coiffé d'un toit à deux pans, marqué par un fronton triangulaire.
- La maison possède une architecture soignée, avec de nombreux détails remarquables : perron, balcon d'appart soutenu par deux colonnes corinthiennes, bandeau, corniche, décors peints...
- On peut noter la présence d'une dépendance dans le parc, le long de la limite de propriété ouest. Elle se démarque par un ressaut de toiture sur l'une des travées.
- La propriété est circonscrite par un mur bahut surmonté d'une grille métallique festonnée.
- La parcelle est végétalisée. Les boisements étant perceptibles depuis l'espace public, contribuent à la qualité du site.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison de maître.



Elément Bâti Patrimonial

109, avenue Charles de Gaulle

Références

Typologie : Villa

Nom : Les cèdres

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison construite dans la première moitié du XXe siècle, est située en retrait de la voie, contrastant ainsi avec les autres habitations traditionnellement implantées à l'alignement de l'avenue Charles de Gaulle.
- Elle se compose de trois volumes connectés :
 - Un corps de logis principal d'une hauteur de trois niveaux, surmonté d'un toit à deux pans, au faitage perpendiculaire à l'avenue, couvert de tuiles ;
 - Il est flanqué de deux ailes latérales, développées sur deux niveaux seulement et coiffées de toits à deux pans, au faitage parallèle à la voie. Ils sont, couverts d'ardoise, se démarquant ainsi du volume principal.
- L'ensemble occupe ainsi quasiment toute la largeur de la parcelle, ce qui offre une façade imposante depuis la rue.
- La maison est de facture modeste, avec peu de modénature en façade ; toutefois on peut noter quelques détails comme la marquise en fer et verre, des décors peints de corniche, bandeau et encadrement des baies.
- L'implantation en retrait permet de ménager une cour au-devant de la maison qui accueille un cèdre remarquable dans le paysage urbain. Celui-ci constitue un élément qualitatif, très perceptible depuis l'espace public. Il fait écho à un autre cèdre plus récent situé à l'arrière de la parcelle. Ils sont à l'origine du nom de la propriété.
- L'arrière de la parcelle accueille un jardin et des appentis. Au XXe siècle, une voie ferrée passait à l'arrière de la propriété ; elle a depuis été comblée et remplacée par un immeuble.
- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte percé d'un portail métallique ajouré, offrant des vues sur la cour et le cèdre.
- Par son implantation atypique et ses boisements, cette propriété participe à la qualité de l'avenue Charles de Gaulle. Elle constitue un repère dans le paysage urbain, un espace d'aération dans le tissu et contribue à la végétalisation de la voie.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et l'espace libre végétalisé



Elément Bâti Patrimonial

Chemin de la Bucheronne

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : La Bucheronne

Valeurs :

- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise s'inscrit dans le réseau de grandes propriétés de grande qualité, intégrées dans la trame verte. Sa présence n'est pas attestée sur le cadastre napoléonien de 1824. Elle s'implante entre les ruisseaux du Ratier et de Charbonnières. La propriété, par son implantation dans la pente, domine tout le site de la vallée.
- D'après Rémy Méjat*, le docteur Pierre Lacour, fit construire sa villa (par Augustin Chomel, architecte, auteur de l'église Saint-Augustin à la Croix-Rousse) dans un style d'inspiration florentine, au milieu des bois. D'où le nom donné à cette demeure « la bûcheronne ». On constate une devise inscrite au fronton du porche « parva domus, magna quies » : petite maison, grand repos.
- La propriété se compose d'une maison bourgeoise implantée en plein cœur du vallon, entourée par des boisements. La partie du sud est en partie lotie par de l'habitat pavillonnaire.
- La maison se développe en deux volumes accolés : à l'ouest un volume développé sur deux niveaux et deux travées verticales, coiffé à l'est d'un volume d'un niveau supplémentaire et composé d'une unique travée. L'architecture, bien que soignée est relativement modeste.
- L'accès actuel se fait depuis l'allée de la Palombière.

*Rémy Méjat, *Autres regards sur Tassin, Tassin la demi-lune, son histoire, son territoire, ses habitants*

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



Elément Bâti Patrimonial

53, chemin de l'Aigas

Références

Typologie : Villa contemporaine

Nom : Maison d'architecte "Arizona"

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison se situe au cœur du vallon de Charbonnières, dans un écrin paysager d'exception. Elle s'implante en fond de parcelle, dans un écrin boisé.
- Cette maison d'architecte s'apparente aux maisons de style international répondant aux critères de ce mouvement : architecture lisse, dépouillée de toute ornementation, suivant un principe de régularité et avec un fort usage du béton, de l'acier et du verre...
- Construite au début des années 60, elle adopte un plan imposant composé de deux volumes accolés et développés dans la longueur, organisés en partie sur pilotis. Un premier volume carré au nord, développé sur deux niveaux et prolongé au sud par un volume de moindre hauteur, surmonté par une pergola. Elle est couverte d'une toiture terrasse. L'architecture de la maison est marquée par la verticalité des lignes.
- La parcelle est close sur rue par un mur bas enduit et non rectiligne (jeux de variations de hauteur ; partiellement ajouré). Il adopte une morphologie arrondie au niveau du portail, créant un espace de mise en valeur de la propriété.
- L'architecture et la situation remarquables de cette maison en font un élément de qualité pour la commune.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison composée de ses deux volumes.



Elément Bâti Patrimonial

2344, chemin de Méginand

Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : Château de Méginand

Valeurs :

- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti se situe au cœur du plateau de Méginand, à distance de tout autre habitation. La propriété a été construite en 1847 par M. Guyonnet.

- Il se compose de plusieurs corps de bâtiments :

< A l'est, une maison bourgeoise, de plan rectangulaire. Elle se développe sur trois niveaux, le dernier étant sous comble, et trois travées verticales. Elle est coiffée d'une toiture à quatre pans couverte d'ardoises. La maison, bien que soignée, est de facture modeste. Une extension de moindre dimensions complète la façade nord.

< A l'ouest sont situées les dépendances, autour de la cour. Elles se composent de plusieurs bâtiments dissociés. On peut noter la présence d'une dépendance, située au sud de la maison, possédant une tourelle quadrangulaire intégrée, surmontée d'une toiture à quatre pans couverte d'ardoises. De facture modeste, elles adoptent des morphologies fonctionnelles.

- L'ensemble bâti est accompagné de boisements, dont certains possèdent une qualité notable.

- Cet ensemble s'inscrit dans le réseau de grandes propriétés qui participent à l'identité de la commune.

Prescriptions

Éléments à préserver : les bâtiments principaux de l'ensemble bâti



Elément Bâti Patrimonial

12, chemin Finat Duclos

Références

Typologie : Annexe et dépendances d'une propriété

Nom : Portail Art Nouveau

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Un portail remarquable est implanté au niveau du carrefour entre le chemin Finat Duclos et l'impasse Drut. Il possède une facture très soignée, constituant ainsi un élément fort du paysage.
- Le portail se compose de deux vantaux ouvragés en fer forgé. Leurs lignes empruntent un style Art Nouveau, avec des lignes coup de fouet et des motifs végétaux. Les vantaux sont flanqués de deux piles en pierre de taille, adoptant un motif de bossage continu. Au sud du portail se trouve une porte piétonne de même composition.
- Ce portail constitue un repère dans le paysage de la rue Finat Duclos et participe ainsi à sa qualité.

Prescriptions

Éléments à préserver : le portail entier (les piles, les vantaux de la porte et du portail)

